



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge***21052909***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

22 AVR. 2021DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0443 278 221****Nom**(en entier) : **SERVICE JEUNESSE BRABANT**(en abrégé) : **SJB**Forme légale : **asbl**Adresse complète du siège : **Chaussée de Wavre 4 - 1360 PERWEZ****Objet de l'acte :**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de l'association Service Jeunesse Brabant à Perwez le 16 avril 2021.

1. Nomination d'un nouveau membre ;
2. Renouvellement du conseil d'administration.
3. Prolongation du mandat de commissaire aux comptes

La séance est ouverte le 16 avril 2021 à 11 heures.

L'assemblée générale extraordinaire :

ACCEPTE, sur proposition du Président, l'admission d'un nouveau membre en la personne de Monsieur Philippe Mattart domicilié rue du Coria 161C à 5300 Landenne, né le 06 avril 1963 à Gembloux et le désigne administrateur.

Sont aussi nommés comme administrateurs jusqu'au 02 décembre 2025 :

Madame Carine MARCHAL, domiciliée à 5170 Profondeville, rue de Messe 23, née à Namur, le 17 juillet 1969.

Madame Claudine HERMANS, domiciliée à 1370 Jodoigne, chaussée de Tirlemont 78, née à Jodoigne, le 13 août 1953.

Monsieur DUPONT Michel, domicilié à 1360 PERWEZ, rue de Brabant 32, né à Namur, le 10 février 1964.

Monsieur MATTART Philippe, domicilié Rue du Coria 161C à 5300 Landenne, né à Gembloux le 06 avril 1963.

Monsieur André Antoine, domicilié à 1360 PERWEZ, rue de Jausselette 19, né à Leuven, le 03 février 1960.

Suite à la crise sanitaire, l'assemblée générale extraordinaire acte la prolongation du mandat de commissaire aux comptes de la société Delvaux Associés de Ohain chargé du contrôle révisoral pour une durée d'un an reprenant l'exercice 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 après lecture et signature du présent procès-verbal.

André ANTOINE
- Administrateur -

Michel DUPONT
- Administrateur -

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



Procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social de l'association Service Jeunesse Brabant à Perwez le 16 avril 2021.

Sont présents :

- Monsieur Antoine André, Président ;
- Madame Marchal Carine, administratrice ;
- Madame Hermans Claudine, administratrice ;
- Monsieur Dupont Michel, administrateur ;
- Monsieur Mattart Philippe, administrateur ;

Le conseil est valablement constitué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :Attribution des mandants

Les administrateurs élus par l'assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2021 ont désigné entre eux :

Monsieur André ANTOINE en qualité de président ;
Madame Carine MARCHAL de secrétaire ;
Monsieur DUPONT Michel de trésorier.

Monsieur ANTOINE André a été par ailleurs nommé administrateur délégué, comme tel chargé de la gestion journalière de l'association et ayant l'usage de la signature sociale afférente à cette gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 40 après lecture et signature du présent procès-verbal.

André ANTOINE
- Administrateur -

Michel DUPONT
- Administrateur -